
De : jean-claude.depail@gdfsuez.com [mailto:jean-claude.depail@gdfsuez.com]
Envoyé : mercredi 15 juin 2011 15:28
À : webmestre
Cc : Jamme Dominique; Dufour Florence
Objet : TR: Open Season sur le terminal de Fos Tonkin.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après la contribution de la Branche Infrastructures de GDF SUEZ à la consultation en objet, indépendamment des réponses qui pourront vous être adressées par d'autres entités du groupe.

GDF SUEZ Infrastructures est naturellement partie prenante de l'appel au marché de sa filiale Elengy concernant les projets « horizon 2035 » de pérennisation du terminal de Fos Tonkin. Le succès de cet appel au marché doit conforter le maintien en activité d'un excellent outil industriel, dans des conditions de coût maîtrisées et avec une juste rémunération de l'opérateur.

Il convient de souligner que ces projets nécessitent des investissements considérables pour une infrastructure régulée dont l'activité n'est pas à proprement parler dénuée de risque concurrentiel. Comme elle s'y était engagée à le faire à l'issue de l'open season 2009, Elengy a affiné ses études préliminaires et les montants d'investissements envisagés désormais sont nettement inférieurs à ceux annoncés lors du précédent appel au marché. Il importe désormais que l'un au moins des tests économiques soit satisfait pour que les expéditeurs puissent s'engager au delà de 2014, au cours de la seconde phase de l'open season 2011, ce qui est une condition préalable à la prise de la décision d'investissement.

Compte tenu des spécificités des installations de réception de Fos Tonkin, par rapport à Fos Cavaou et à d'autres terminaux en service ou en projet en Méditerranée, GDF SUEZ Infrastructures apporte son soutien aux différentes propositions d'Elengy pour faire face au risque de cessation anticipée d'activité. En particulier, la clause de renégociation des souscriptions avant 2035 (objet de la question Q5) permettrait aux expéditeurs d'arbitrer entre amont et aval, de sorte que si l'acheminement de GNL par navires adaptés à Fos Tonkin devait être remis en question, l'arrêt d'activité et le démantèlement du terminal pourrait être financés par l'indemnité de sortie.

Si le projet Horizon 2020 venait à être retenu, GDF SUEZ approuve également la demande d'accélérer l'amortissement des actifs du terminal dont la durée de vie économique irait au-delà de l'échéance 2020 (question Q7). En effet, la décision de financement de ce projet devra tenir compte de sa durée limitée d'exploitation garantie.

En revanche, GDF SUEZ Infrastructures souhaite formuler une réserve sur le mécanisme de pénalisation envisagé a priori par la CRE à l'encontre d'Elengy si les travaux subissent des incidents de planning ou de coûts (question Q8). En effet, cette proposition de régulation incitative est totalement prématurée tant que la trajectoire d'investissements n'est pas établie sur la base des études d'ingénierie définitives. La priorité de l'autorité de régulation devra alors être de donner de la visibilité aux parties prenantes et d'établir un tarif unitaire régulé au juste niveau, compte tenu des risques de l'opérateur au cours des différentes phases (construction/rénovation et exploitation) de pérennisation du terminal.

Sincères salutations

Jean Claude DEPAIL

Directeur de la Branche Infrastructures

GDF SUEZ Mail Disclaimer: <http://www.gdfsuez.com/disclaimer/disclaimer-fr.html>